



# Dans les secrets de la traque aux pédophiles sur Internet

**ENQUÊTE** ● Gendarmes et policiers mobilisés face au fléau : 4,2 millions de sites à caractère pornographique sont diffusés dans le monde entier

**Brendan Kemmet et Matthieu Suc**

**Veille mais aussi infiltration. C'est le quotidien des gendarmes spécialisés qui chaque année identifient 500 à 600 diffuseurs d'images pédopornographiques mais aussi des prédateurs sexuels.**

PTH.C. Pour *pre-teen hardcore*, c'est-à-dire du « porno hard » mettant en scène des enfants prépubères. Le mot clef serait des plus prisés chez les amateurs de pornographie infantile sur le Net. Mais il est aussi traqué de près par les logiciels spéciaux de la gendarmerie au fort de Rosny-sous-Bois. Là, à la Division de lutte contre la cybercriminalité (DLCC), une trentaine de gendarmes sont à l'œuvre.

« Nous recherchons les diffuseurs sur les réseaux de *peer to peer*, qui permettent d'échanger des films mais aussi de télécharger ce type de contenus, détaille le capitaine Pascal Thys. Il n'y a pas d'ambiguïté sur les recherches. Ce sont des mots clefs spécifiques. » Les gendarmes identifient 500 à 600 diffuseurs tous les ans en France. « La recherche est automatisée, nous pouvons en faire autant qu'on veut. Mais nous sélectionnons les plus gros diffuseurs. » Dans les faits,

les voyants s'affichent dès que plus de trois fichiers sont échangés.

## Cyber-infiltration

Les hommes de la DLCC récupèrent les adresses IP des amateurs d'images pédophiles puis font des réquisitions aux fournisseurs d'accès pour remonter « assez rapidement » jusqu'aux délinquants. Ensuite, tout s'accélère : perquisition au domicile de la personne suspecte, saisie du matériel informatique et garde à vue. « Nous vérifions qu'il n'y a pas autre chose dans l'ordinateur, comme des photos de proches. »

Ces délinquants sont très souvent des « gros consommateurs » qui stockent plusieurs centaines à plusieurs milliers de films et photos sur leurs PC. Le passage à l'acte n'est pas systématique. « Selon une étude, 17 % passent à l'acte », signale le capitaine Thys.

L'autre volet, c'est la cyber-infiltration. Très attendue par les policiers et gendarmes, elle est seulement autorisée par la loi depuis avril 2009. Seuls les agents accrédités peuvent s'y livrer. « C'est beaucoup plus long, précise le capitaine Thys. Cela suppose d'engager un dialogue. » Les gendarmes se créent des pseudonymes et surfent sur les sites favoris des ados et pré-ados : ceux des radios FM ou des chaînes de télévision. « Ce sont des sites qui sont aussi fréquentés par les pédophiles, poursuit l'officier. Ils se font passer pour des jeunes de 14 ans.

C'est beaucoup plus facile pour eux d'y établir le contact avec des enfants que dans la vie réelle. » La mise en condition des mineurs peut durer plusieurs jours. « Au fur et à mesure, ils se dévoilent. Ils disent qu'ils ont 17 ans, puis 30, puis viennent les propositions sexuelles. Ils veulent alors concrétiser et rencontrer les mineurs. » C'est à ce moment que les gendarmes interviennent.

## « Un sentiment d'impunité »

Ce contrôle constant ne fait pas pour autant baisser le nombre de pédophiles sévissant sur la Toile. « Il y a une sorte d'anonymat derrière l'écran qui provoque un sentiment d'impunité. Pourtant, nous arrêtons des gens qui récidivent pour la troisième ou la quatrième fois. »

« Plus vous travaillez dessus, plus vous trouvez », constate le commissaire

Christian Aghroum, chef de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC). Cette structure de la police judiciaire reçoit et traite les signalements des internautes (\*). Le stockage d'images peut entraîner jusqu'à sept ans de prison. ■

(\*) [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## Action Innocence : "Beaucoup reste à faire"

Action **Innocence** a créé un département « informatique et technologies de prévention » afin de détecter le trafic de fichiers au contenu pédopornographique et limiter les abus commis par les réseaux de pédocriminels sur Internet. L'association a développé le projet AntiPedoFiles qui se divise en plusieurs modules notamment le logiciel P2P qui permet de détecter les diffuseurs de fichiers à caractère pédopornographique sur les réseaux d'échanges (*peer to peer*). « Avec l'aide de ce logiciel, nous n'avons pas la prétention d'éradiquer la pédophilie mais nous voulons montrer aux pédophiles qu'ils ne sont pas seuls. Nous les traquons », précise Valérie Wertheimer, présidente et fondatrice d'Action Innocence en Suisse.

Si Valérie Wertheimer reconnaît que les gouvernements « se bougent », elle trouve néanmoins que « beaucoup reste à faire en la matière ». Et d'ajouter : « Si rien n'est fait dans les cinq ans à venir, nous allons au-devant de problèmes très graves. »

Ce que confirme, Véronique Fima, directrice d'Action Innocence France. Selon elle, le logiciel fonctionne « bien » car il permet de nombreuses interpellations. « Aujourd'hui, les gendarmes nous disent qu'ils pourraient interpellier plus de personnes s'ils étaient encore plus nombreux » pour procéder à cette traque.

**REPORTAGE** ● Ils analysent les contenus les plus choquants

# "Une perversité sans limite"

Alexandra Gonzalez

**Une structure privée, Pointdecontact.net, reçoit quotidiennement les signalements d'internautes choqués par le contenu d'un site Web. Nous leur avons rendu visite.**

« Tout ce que vous pouvez imaginer existe en cent fois pire sur le Net. Il n'y a pas de limite à la perversité. » Quentin, 28 ans, est juriste et analyste de contenus. Chaque jour défilent devant ses yeux les sites Web signalés comme choquants par des internautes sur la plateforme Pointdecontact.net. Une structure privée, financée pour moitié par les membres de l'AFA (Association des fournisseurs d'accès à Internet) et pour moitié par la Commission européenne. Installés dans un bureau parisien qui rappelle les start-up des années 2000, ils sont trois à décortiquer chaque jour une quarantaine de signalements déposés sur leur site.

## Une plate-forme efficace

A chaque fois, le même rituel. Quentin et son collègue Nicolas, 27 ans, commencent par vérifier que

le site existe, et que son contenu est réellement choquant. « C'est le plus frustrant : les puritains outrés pour une épaule dénudée ou une photo d'un nourrisson qui prend son bain. On perd beaucoup de temps à cause de ça », regrette Quentin. En revanche, dès que le contenu relève de la pédopornographie, de la pornographie accessible aux mineurs, de l'incitation à la haine raciale, au suicide, à la violence ou au terrorisme, l'équipe prend les choses en main. « Nous contactons immédiatement l'hébergeur, et l'OCLCTIC, la police qui lutte contre la cybercriminalité. Si l'hébergeur est situé à l'étranger, elle contacte les polices locales, voire Interpol », explique Carole, 28 ans, responsable des affaires juridiques à l'AFA. L'an dernier, la plate-forme a ainsi recueilli 7.627 signalements. Parmi ceux-là, un peu plus de 1.000 sites se sont avérés potentiellement illégaux, et 663 ont pu être fermés.

« Pour les sites racistes, c'est plus dur. La plupart sont hébergés aux Etats-Unis, car tout y est permis au nom de la liberté d'expression. Et là, impossible d'intervenir », explique Carole. « C'est le cas du site François Desouche (NDLR : un blog d'actualité qui défend les « Français de souche »), qui nous est régulièrement signalé mais est hébergé outre-Atlantique », soupire Quentin.

L'Europe n'est pas complètement en reste : « Nous avons souvent des problèmes avec les Pays-Bas, plus permissifs que la France. Beaucoup

d'internautes nous signalent des photos de filles visiblement très jeunes qui posent en bikini de façon... lascive. Souvent, ce sont des agences de mannequinat "bidons", dont les sites sont hébergés en Hollande », précise Nicolas.

## Vidéos trash et jeunes filles lascives

Même en France, il existe des sites qui flirtent avec la limite du légal, nous explique Quentin. « Cela fait plusieurs mois que nous signalons à la police le site Vacheries.fr, hébergé en banlieue parisienne, accessible aux mineurs et qui montre des vidéos très trash d'accident, de porno, de tortures... Sur le suicide également, on nous signale régulièrement des sites où l'on peut lire des fiches pratiques qui expliquent comment se suicider sans se rater.

Il y a quelques jours, un internaute nous a indiqué une petite annonce très réaliste sur un site, pour recruter de jeunes musulmans pour al-Qaida, avec une adresse postale à contacter ! Mais parfois, il est très difficile de tracer une ligne nette entre ce qui est légal ou non. Par exemple, sur Facebook, il existe beaucoup de groupes aux intitulés extrêmement douteux, qui incitent clairement à la pédophilie. Leurs auteurs se défendent en disant qu'il s'agit d'humour noir... » ■